

Vienne

Justice

LES AVOCATS SE DRESSENT
CONTRE CHRISTIANE TAUBIRA

Exaspérés, voire inquiets. Mais pas prêts de se laisser faire. Comme un grand nombre de leurs confrères dans toute la France, les avocats du barreau de Vienne veulent obtenir la revalorisation de l'aide juridictionnelle, une indemnité allouée par l'État à la profession pour assurer la défense des clients les plus démunis.

« Les domaines dans lesquels nous sommes sollicités ne cessent de se multiplier, observe M^e Fabrice Posta, le bâtonnier. Pénal, civil, administratif, la quantité de travail augmente de manière exponentielle, mais nous ne recevons rien de plus en contrepartie. »

La ministre de la Justice s'était pourtant engagée à doubler le montant des crédits alloués à cette aide, à l'occasion de sa grande réforme pénale. « Mais à moins d'un mois de la fin des arbitrages budgétaires, aucune proposition concrète et chiffrée n'a été formulée, regrette M^e Fabrice Posta. Christiane Taubira n'a aucune solution à nous proposer. » Le 5 juin dernier, les avocats viennois avaient alors rejoint la journée d'action organisée par le Conseil national des barreaux pour dénoncer

l'insuffisance « notoire » des indemnités et s'étaient ainsi mis en grève du « secteur assisté » n'assurant aucune permanence durant 24 heures.

La menace d'une grève générale

Une journée de pause dans un emploi du temps surchargé. Car sur les 58 avocats inscrits au barreau de Vienne, seuls 20 participent aux permanences. « Cela se fait sur la base du volontariat, explique le bâtonnier, en fonction des disponibilités et de la gestion du cabinet. » Impuissant et compréhensif malgré la difficulté d'établir des plannings, il observe le nombre de candidatures diminuer. « Deux avocats de plus vont bientôt se désister. Combien seront-ils dans quelques mois,

15, moins ?, s'interroge M^e Posta. Pour assurer leur mission, ils devraient être entre 25 et 30. » Une main-d'œuvre inaccessible en l'état actuel des choses. Devant la possibilité d'être taxés pour contribuer au financement de l'aide juridictionnelle, « dont nous assumons déjà en grande partie la charge », et face au risque d'un blocage du système d'accès au droit, les avocats viennois n'hésiteront pas à entreprendre « une grève générale à la rentrée, promet le bâtonnier. Et là, ça ne sera ni pour 24 heures ni simplement pour les permanences et les consultations gratuites. » Si leur absence dans certains domaines ne devrait pas atteindre la Chancellerie, des pans entiers de la justice pénale pourraient alors être paralysés.

■ Alexandre Bassette



M^e Fabrice Posta et les membres du conseil de l'ordre, ont rejoint le mouvement de grève nationale pour demander au gouvernement de respecter ses engagements en matière d'augmentation des crédits à l'aide juridictionnelle

Logement

Les jeunes ont une semaine pour agir et s'informer

Rivhaj (Relais d'initiative dans la ville pour l'habitat des jeunes), comité local pour le logement autonome des jeunes de Vienne (CLLAJ), se mobilise du 16 au 21 juin pour l'édition 2014 de la semaine du logement des jeunes. Un événement organisé en partenariat avec le Bureau information jeunesse (Bij).

À l'échelle nationale, ce temps fort de sensibilisation et d'information porté par les CLLAJ et leurs partenaires dans la France entière, s'adresse aux jeunes et aux propriétaires bailleurs mais également aux élus, citoyens et partenaires du réseau.

À Vienne, l'action est menée en lien avec Advivo, le Pact de l'Isère, l'agence Foncia et l'Ageden (Association pour une gestion durable de l'énergie en Isère). Cette 5^e édition vise à at-

tirer l'attention du grand public quant aux difficultés d'accès au logement et permettre une prise de conscience collective. En effet, 9,65 millions de jeunes de 18 à 30 ans sont concernés par la « crise du logement » et un grand nombre d'entre eux sont contraints de rester chez leurs parents ou de vivre dans des conditions précaires. Or, l'accès au logement n'est-il pas essentiel pour prendre en main son parcours d'emploi ou de formation en choisissant son mode de vie ?

Ainsi, la semaine du logement vise à empêcher que des jeunes refusent des formations ou des emplois sous prétexte de ne pouvoir se loger. Dès mardi 17 juin, des réunions d'informations auront lieu dans les locaux de Rivhaj et au logement té-

moins de la rue du 4 septembre. Des permanences seront tenues du 16 au 20 juin à Rivhaj pour bien démarrer son projet d'accès au logement. De plus, il sera possible de s'exprimer grâce à une zone d'expression libre ou même de participer à un mini film documentaire, qui recueillera les témoignages des colocataires viennois (sur inscription au Bij ou à Rivhaj avant le 15 juin).

L'exposition « Être jeune et se loger » contribuera également à élargir son point de vue sur le thème perçu par les jeunes et mis en avant par le biais de l'art photographique.

■ G.B.

Pour plus d'info sur l'événement : www.semainedulogementdesjeunes.org.

Citoyenneté

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS FAIT LE BILAN

Le mandat 2013-2014 du conseil municipal d'enfants (CME) a pris fin jeudi 5 juin, lors de la séance publique présidée par le maire de Vienne, Thierry Kovacs, dans la salle du conseil de la mairie. L'heure était donc au bilan du travail des différentes commissions, avec notamment un retour sur la journée des enfants et la définition des nouveaux projets. Après avoir désigné un secrétaire de séance, le procès verbal de décembre a été approuvé puis suite à cette réunion qui répondait aux diverses questions, le pot de l'amitié a convié tous les participants en salle Europe, pour clôturer ce mandat en toute convivialité.

En ce qui concerne la commission loisirs-événements, animée par Marion Roumesy du club Léo Lagrange, les rapporteurs étaient Matteo Ferrari, en 6^e au collège Ponsard, suppléé



Le mandat 2013-2014 du conseil municipal d'enfants

par Willy Dumont et Clara Dufresnes, élèves de CM2 à Robin. Ceux-ci ont évoqué la durée trop courte du mandat afin de bien comprendre le fonctionnement et mener à terme des projets. Toutefois, après beaucoup de discussions, les projets qui ont vu le jour ont été très encourageants. La réussite de la journée des enfants est due au travail en collaboration avec le service des sports, les restaurants scolaires pour le re-

cyclage des objets ainsi qu'une entreprise pour la location de la structure gonflable qui a été finalement remplacée par des trampolines et un babyfoot géant, en raison du vent. L'objectif qui était de « proposer un moment unique et joyeux pour le temps libre des Viennois » a été brillamment atteint et le budget a su être bien utilisé, avec un reste de 170 €.

■ Gaëlle Bardin